

ASSOCIATION SPORTIVE : ASCE - PETANQUE ET JEU PROVENCAL

01 Place Jean MOULIN 91100 CORBEIL – ESSONNES

Téléphone Club : 01.60.88.32.45 / Président : 06.17.61.99.67

PROCES - VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASCE- PETANQUE ET DU JEU PROVENCAL

Mme BOUTEILLER Aurore

Secrétaire de Séance

Adresse : 5 Résidence du Parc petit Bourg

Ville :91000 EVRY

PAYS : France

Mr MELNIK Pascal

Président de Séance

2 rue Auguste RODIN

91100 CORBEIL - ESSONNES

France

Le Vendredi 20 Décembre 2024 à 18h30, les membres du Comité Directeur de l'ASCE - PETANQUE ET JEU PROVENCAL CORBEIL - ESSONNES se sont réunis au siège social du club au 01 Place Jean MOULIN sur convocation écrite faite par le Président en date du 16 Décembre 2024 et mentionnant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'Ag Ordinaire du Samedi 14/12/2024.
2. Mise en place du nouveau Comité Directeur.
3. Mise en place du bureau 2025.
4. Résultat Financier au mois de Décembre.
5. Effectifs pour la saison 2025.
6. Questions Diverses.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par chaque membre du Comité Directeur.

MELNIK Pascal 2 rue Auguste RODIN 91100 CORBEIL - ESSONNES.

MELNIK Valérie 2 rue Auguste RODIN 91100 CORBEIL - ESSONNES.

BOUTEILLER Aurore 5 résidence du Parc du Petit Bourg 91000 EVRY/COURCOURONNES.

MELO David 5 résidence du Parc du Petit Bourg 91000 EVRY/COURCOURONNES.

PERRIN Gérard 44 Boulevard Henri DUNANT 91100 CORBEIL - ESSONNES.

MILLEPIED Bernard 11 Hameau de la Chaise aux prêtres 91250 SAINTRY SUR SEINE.

DISTEFANO Armando 07 rue KRUGER 91100 CORBEIL - ESSONNES.

BEN- ALI Ahmed 30 Avenue Simone de BEAUVOIR 91250 St GERMAIN LES CORBEIL.

Délibérations

- **Approbation du compte rendu de l'AG Ordinaire du Samedi 14/12/2024.**

Après lecture du Procès-verbal, le Président le soumet au vote.

Ces documents seront affichés au siège et mis sur le blog du club.

Le Procès -Verbal est adopté à l'unanimité.

- **Mise en place des nouveaux Membres élus lors de l'AG Ordinaire.**

Me. BOUTEILLER Aurore -Me. MELNIK Valérie - Mr. MELNIK Pascal -Mr. MELO David

Mr. MILLEPIED Bernard-Mr. PERRIN Gérard - Mr. DISTEFANO Armando - Mr. BEN -ALI Ahmed.

- **Mise en place du bureau 2024 /2025**

PRESIDENT : MELNIK Pascal

Vice - Président : MELO David

TRESORIERE : MELNIK Valérie

SECRETAIRE : BOUTEILLER Aurore

DIRECTEUR SPORTIF : PERRIN Gérard

Adjoint au Directeur sportif : MILLEPIED Bernard

Membres: DISTEFANO Armando- BEN - ALI Ahmed

Représentants de l'ASCE - UNION : MELNIK Pascal - PERRIN Gérard

COACHS Sportifs désignés pour 2025 :

- **PERRIN Gérard / MELO David** : Equipe 1 Féminine + Master Féminin
- **MELO David** : Coupe de France + CDC Séniors 1^{ère} DIV
- **PERRIN Gérard / MELNIK Pascal** : CDC Vétérans 1^{ère} DIV et 3^{ème} DIV
- **MILLEPIED Bernard** : CDC Séniors 3^{ème} DIV

Adopté à l'unanimité

- **Résultats Financier au 20/12/2024.**

Livret Bleu :5000€ Compte en banque : +2132,37€

Dépose Chèques Licences en Janvier : +885€ Recette Bar : +510€

- **Effectifs Saison 2025.**

A ce jour, il y a départ : 5 Mutations : 2 Externes77 (2 Séniors) et 3 Internes.

Il y a 26 Licenciés qui ont repris la licence 2025.

- **Questions diverses / Info Club.**

Question 1 : Est-ce que l'on fait la galette des rois en Janvier gratuite ?

Réponse : La galette aura lieu le dimanche 12 janvier avec un concours à la mêlée en 3 parties. Une participation de 2€ sera demandée par joueur pour le concours et la galette sera offerte.

Question 2 : Voir pour faire le sanglier ? (Mario s'est proposé)

Réponse : Etant obligé de limiter à 15 personnes par manque de place, le bureau a décidé de ne pas l'organiser pour éviter les mécontents.

Question 3 : Est-ce que l'on refait l'après-midi crêpes avec concours interne en février ?

Réponse : Oui, l'après-midi crêpes aura lieu le samedi 22 février avec un concours à la mêlée en 3 parties. Une participation de 2€ sera demandée par joueur pour le concours, la 1^{ère} crêpe sera offerte et les autres seront vendues 1€.

Question 4 : Les calendriers des concours FFPJP étant arrêtés, est-il possible d'afficher quand même les dates au club pour les joueurs qui n'ont pas l'application « calendrier pétanque » ?

Réponse : Aurore fera un récapitulatif des concours par mois, il sera affiché dans le club.

Les joueurs pourront ainsi le consulter afin d'être averti des différents concours organisés en Essonne.

Question 5 : Certains joueurs ont abusé lors des CDC au niveau des consommations payées par le club, est-il possible de les limiter ?

Réponse : Suite à l'abus constaté de certains joueurs, les consommations payées par le club seront limitées à 2 par joueur convoqué. Les consommations supplémentaires seront à la charge du joueur qui les commande.

Question 6 : Il serait bien que des membres du bureau se forment à Gestion Concours. Pour le moment, il n'y a que Pascal et Aurore qui maîtrisent le logiciel. Léane et Lorenzo ont quelques bases mais pas suffisamment pour tenir un concours seul.

Réponse : Valérie et Gérard sont volontaires pour suivre une formation. Il a été décidé que la formation se fera au club par Pascal et Aurore.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45. De tout ce qu'il a été discuté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal de la réunion, qui après lecture faite a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

A CORBEIL - ESSONNES Le Vendredi 20 DECEMBRE 2024

